

1- LES RÈGLES (FOOT À 8)

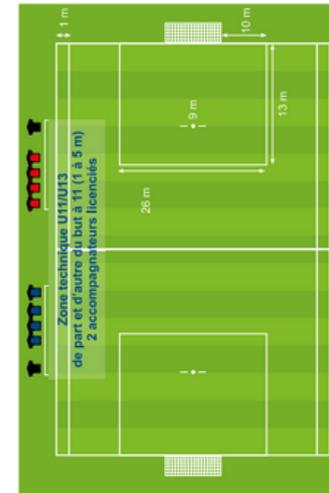


PLATEAUX À 3 OU 4 ÉQUIPES, 2 RENCONTRES DE 30MIN SOIT 60MN
MAXIMUM DE TEMPS DE JEU PAR JOURNÉE

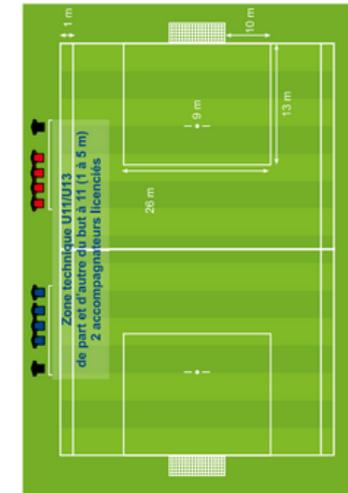
1. Suivre la fiche "les règles du club recevant un plateau" pour la mise en place du plateau
2. Si la surface de réparation n'est pas tracée, possibilité de la délimiter avec des coupelles : 10 m à droite et à gauche des poteaux de but et à la ligne des 13 m (26 m x 13 m)
3. **Chaque joueur doit démarrer une période**
4. Il est interdit de marquer directement sur l'engagement/coup d'envoi, et l'adversaire doit être à 6 m
5. Coup de pied de but : Libre dans la zone virtuelle 6 m x 9 m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation). Placement libre des joueurs (idem foot à 11)
6. Il est également interdit au gardien de prendre le ballon à la main sur une passe en retrait volontaire d'un partenaire, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m. Mur autorisé à 6 m
7. Relance du gardien: pas de frappe de volée ou de demi-volée, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m
8. Les touches se font à la main (adversaire à 2m), et les coups francs sont directs ou indirects (selon les règles du football à 11), avec mur autorisé à 6 m
9. Le penalty est tiré à 9m
10. **Arbitrage** : Deux joueurs participant au plateau doivent arbitrer à la touche, avec un changement toutes les 15 minutes. Favorisez l'arbitrage par des Très Jeunes ou Jeunes arbitres.

2- ORGANISATION DU PLATEAU

TERRAIN 1 (2 ÉQUIPES)



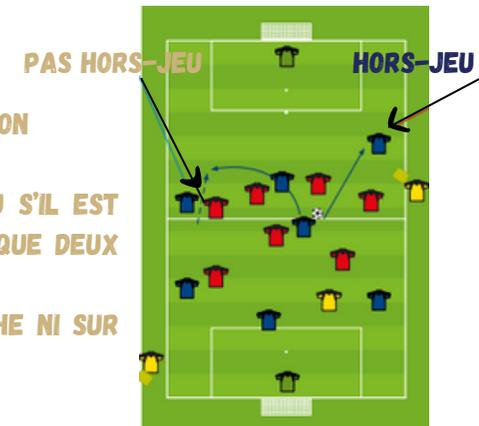
TERRAIN 2 (2 ÉQUIPES)



3- LES HORS-JEU

HORS-JEU À PARTIR DE LA LIGNE MÉDIANE (1/2 TERRAIN)

- LE HORS-JEU EST JUGÉ AU DÉPART DU BALLON
- LE RECEVEUR DOIT FAIRE ACTION DE JEU
- UN JOUEUR EST EN POSITION DE HORS-JEU S'IL EST PLUS PRÈS DE LA LIGNE DE BUT ADVERSE QUE DEUX AUTRES ADVERSAIRES
- IL N'Y A PAS DE HORS-JEU SUR UNE TOUCHE NI SUR UNE SORTIE DE BUT





RÈGLEMENT CATÉGORIES U12 & U13

GRUPE D1

**ENGAGEMENT VOLONTAIRE UNIQUEMENT
DES ÉQUIPES 1 SOUHAITANT ÉVOLUER EN D1**

GRUPE D2

**ENGAGEMENT VOLONTAIRE, 1 OU PLUSIEURS
ÉQUIPES PAR CLUB**

PHASE 1

- 4 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes
- 8 matchs

- **U13D1** : poule unique en intersecteur
- **U12D1** : x poules par secteur
- **Pas de descente au niveau D2**

- 6 journées de plateaux
- 12 matchs

BRASSAGE :

- X poules par secteur.
- **Pas de montée en niveau D1**

PHASE 2

- 4 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes
- 8 matchs

- **U13D1** : poule unique en intersecteur
- **U12D1** : x poules constituées par niveau à partir des résultats de la phase 1 de BRASSAGE.

- 10 journées de plateaux
- 20 matchs

- X poules constituées par niveau à partir des résultats de la 1ère phase de BRASSAGE.

PHASE 3

- 8 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes (dont 3 journées de criterium U13D1).
- 16 matchs

- Poules en intersecteur



OBLIGATIONS U13 D1

- **PORT OBLIGATOIRE D'UNE CHASUBLE ORANGE D'IDENTIFICATION POUR LES ÉDUCATEURS**
- **PARTICIPATION OBLIGATOIRE À LA RÉUNION EN PRÉSENTIEL DE DÉBUT DE SAISON DÉDIÉE À LA CATÉGORIE U13 - D1.**
- **L'ÉDUCATEUR RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE U13 - D1 DOIT POSSÉDER AU MOINS L'UN DES DIPLÔMES SUIVANT :**
CFI U10-U13 CERTIFIÉ PLUS LICENCE EDUCATEUR FÉDÉRAL (CFI U14-U19 NON RECONNU) OU DF RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL OU BMF ET PLUS.
- **LA LISTE DES LICENCES SUR FOOTCLUBS CAMPAGNON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE POUR CHAQUE JOURNÉE POUR CONTRÔLES DES LICENCES EFFECTUÉES PAR LES RESPONSABLES D'ÉQUIPES EN PRÉSENCE**
- **EN PHASE 3, LA PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE DANS LES POULES DE MEILLEURS NIVEAUX EST CONDITIONNÉE AU RESPECT DE CES OBLIGATIONS.**